

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 46 (1938)
Heft: 4

Artikel: Des vestiges romains à Nyon
Autor: Pelichet, Edgar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-36105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sanne, aurait tenu à faire inscrire à Lyon son premier-né.

Retenons enfin qu'Henri Gras a été marié et a perdu de bonne heure sa femme, emportée par la peste (Registre cité, n° 1032) : « Le mercredi dixiesme septembre mil six cent trente ung est décédée Anne Chamaillac de Chastillion sur Loing, femme de Me Henry Gras docteur medecin à Lyon, et cela de la maladie contagieuse. A été enterée (par la permission extraordinaire de Messieurs de la santé) le propre iour de son deceds au jardin dudit Sr Gras son mari, situé sur la place des Terreaux de ceste dicte ville de Lyon. »

Et M^{me} Lacharrière de se demander si ce veuvage pré-maturé, survenu dans des conditions si dramatiques, n'a pas contribué à pousser Gras à se réfugier toujours plus dans ses livres ; d'autre part, « ses origines auvergnates ne sont-elles pas pour beaucoup dans son caractère et la nature de ses talents ? »

Des vestiges romains à Nyon

En janvier 1938, en creusant une cave, à Nyon, on a mis à jour divers vestiges romains.

Les fouilles ont eu lieu sur la propriété de la Société anonyme de la Boulangerie du Marché, à l'angle nord de la place du Marché, sous un bâtiment du XVI^{me} siècle.

Ces trouvailles n'ont pas l'importance de celles de 1871, rue Verte et Grand'Rue, ni de celles de l'avenue Viollier en 1892 et en 1902, ni encore de celles de 1907, au Prieuré.

Néanmoins, elles méritent mention. On avait déjà fait de nombreuses découvertes dans le sous-sol du quartier du Marché. Immédiatement devant l'endroit des fouilles

de cette année, on avait trouvé une tête de satyre en marbre ; tout près de là, à la rue du Collège, on avait retrouvé des canalisations de terre cuite, vernissées à l'intérieur, et une série de vases de poterie brune recouverte d'un vernis lustré.

A la boulangerie du Marché, on a mis à jour trois murs ayant à peu près la direction est-ouest (par conséquent absolument perpendiculaires à l'axe du grand égout romain qui longe la Grand'Rue) ; du côté nord du troisième mur, un quatrième mur, perpendiculaire, appartenant certainement à une maison. D'un côté de ce mur (à l'ouest) à environ 1 m. 80 de profondeur, on a trouvé un dallage de briques légères posé sur un fond de béton. Sous l'empierrement, quelques débris de tuiles, qui laissent entrevoir l'existence d'une construction antérieure. Du côté est du quatrième mur, il y avait une sorte de cuvette bétonnée s'inclinant sous les maisons voisines, en direction nord-est.

Les fouilles ont mis à jour de nombreux restes de poterie commune en grès et des fragments d'amphores allongées et de forme sphéroïdale. Il a été également trouvé un morceau d'un bol hémisphérique (forme 37) de terre rouge vernissée à décor moulé, et un gros fragment de stuc peint en vert et rouge. Parmi les fragments de grès une sorte de marmite (un « câclon ») à trépied, d'une forme assez peu commune.

Une quantité de cendres et d'ossements d'animaux domestiques ont été retrouvés au même endroit.

En démolissant l'ancienne maison qui s'élevait à cet endroit, on a retrouvé dans un mur la moitié d'une catelle verte du XV^{me} siècle représentant un danseur enrubanné.

Ces trouvailles ont pris le chemin du musée de Nyon. Le tracé des murs romains (qui ont dû être détruits) a été

relevé sur la carte archéologique romaine de Nyon que le soussigné tient à jour.

A la longue, au fur et à mesure des découvertes, l'image de la Colonia Julia Equestris surgit du sol qui en connut les splendeurs.

Edgar PELICHET,
Conservateur du musée de Nyon.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

*Séance commémorative du centenaire de la mort
de Frédéric-César de la Harpe.
Samedi 26 mars 1938.*

Le 30 mars 1838 mourait à Lausanne, à l'âge de 84 ans, celui qu'on a appelé le fondateur de l'indépendance du canton de Vaud. La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie tenait à consacrer à sa mémoire une séance solennelle. Elle avait convié ses membres et ses invités par une jolie carte-programme aux couleurs vaudoises, ornée du portrait de Laharpe. La belle salle Empire où siège le Grand Conseil était ornée des drapeaux du canton de Vaud et de la République lémanique. Une foule y était montée de toute la ville. Au premier rang, les coiffes noires de dentelles et les tabliers de moire des Vaudoises.

A 15 heures précises M. Burmeister, président, saluait MM. Perret et Bujard, qui représentaient le Conseil d'Etat, M. Gamboni, président du Grand Conseil, M. Aguet, chancelier d'Etat, M. Perrinjaquet, président des Amitiés russo-